

3 Wallons sur 4 veulent la neutralité des fonctionnaires locaux

Un sondage appuie deux textes MR débattus en commission ce mardi

Le sondage réalisé par IPSOS à la demande du MR est sans appel. Tant sur la neutralité des fonctionnaires que sur l'accueil des étrangers, les Wallons demandent de la fermeté

La commission des Pouvoirs locaux va débattre de deux textes importants déposés par le MR, ce mardi au Parlement wallon. Ils proposent d'interdire tout port de signes religieux ou politiques aux mandataires d'exécutifs locaux (bourgmestres, échevins...) mais aussi à tous les fonctionnaires du niveau local (commune, province, CPAS...). Anachronique ? Pas vraiment, si on en juge par un sondage commandé à Ipsos par le MR wallon, que Sudpresse dévoile en exclusivité.

> Vote aux régionales

Relayée un temps par le PS avant d'être relativisée par Elio Di Rupo, l'idée d'octroyer un droit de vote aux élections régionales aux étrangers établis depuis 5 ans chez nous ne passe pas la rampe. Sept Wallons sur dix (69 %) n'y sont pas favo-

rables (30 % « plutôt pas » et 39 % « pas du tout »). Les femmes (71 %) y sont même plus opposées que les hommes (66 %).

Les plus frondeurs sont les Luxembourgeois (80 %), devant les Hennuyers (74 %), les Liégeois (68 %), puis les Namurois (60 %) et les Brabançons wallons (58 %). Le sondage montre aussi que moins on est diplômé, plus on s'y oppose : les diplômés du supérieur rejettent le vote des étrangers aux élections régionales à 59 %, contre 71 % chez les diplômés du niveau secondaire, et 75 % du niveau primaire.

> Respect des valeurs

Tout étranger résidant en Belgique devrait-il signer une « déclaration formelle sur le respect des valeurs reposant sur la liberté, les droits de l'Homme et l'égalité » ? La réponse est massivement oui, soutenue par près de 9 sondés sur 10 (87 %, avec 57 % de « tout à fait » et 30 % de « Oui, plutôt »).

Femmes (89 %) et hommes (85 %) se distinguent un peu. Par contre, on observe très peu de différences selon les provinces.

On atteint ainsi les 88 % de soutien à l'idée à Liège et dans le Brabant wallon, 87 % dans le Hainaut et 86 % dans le Luxembourg et le Namurois.

> Port de signes religieux

Ici aussi, le score est sans appel : 78 % des sondés s'opposent au port de signes convictionnels ou de comportements ostentatoires (51 % le soutiennent « tout à fait » et 27 % « plutôt »). Ici, ce sont les hommes (80 %) qui y sont plus opposés que les femmes (77 %). Et les Brabançons wallons prennent la tête des opposants (82 %), juste devant les Hennuyers (79 %) et les Liégeois (78 %), qui devancent d'une courte tête les Luxembourgeois (75 %) et les Namurois (74 %). Les diplômés du supérieur sont également les plus nombreux à soutenir l'interdiction (81 %) que les diplômés du secondaire (79 %) et du niveau inférieur (75 %).

> Conception philosophique

Afficher ses préférences pour une conception philosophique ne passe guère mieux la rampe. Les Wallons sondés sont 69 % à la refuser à leurs fonctionnaires

(37 % « tout à fait » et 32 % « plutôt »). Les hommes sont de nouveau en tête (72 % contre 66 %).

Ici, les Hennuyers reprennent le leadership des contestataires (72 %), devant les Liégeois (70 %), les Luxembourgeois (67 %), puis les Namurois et les Brabançons wallons à égalité (64 %).

> Appartenance à un parti

Sept Wallons sur dix (71 %) rejettent également l'affichage par

les fonctionnaires de leur appartenance à un parti politique (40 % « tout à fait » et 30 % « plutôt »).

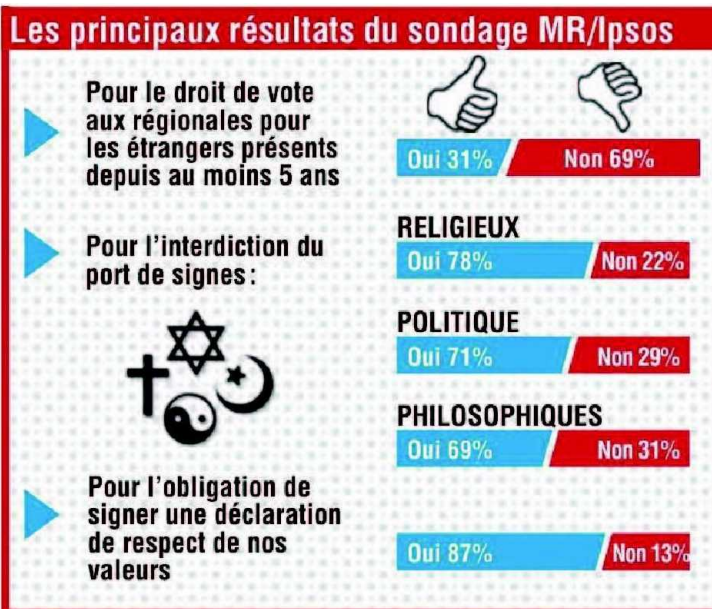
Hommes et femmes se distinguent de nouveau (76 % de rejet pour les premiers, contre 66 % chez les secondes).

Au niveau provincial, Hennuyers et Liégeois arrivent à éga-

lité en tête (73 %), devant cette fois les Namurois (69 %), les Brabançons wallons (66 %) et les Luxembourgeois (61 %).

Bref, le verdict de ce sondage est sans appel : c'est la neutralité de leurs fonctionnaires locaux que les Wallons appuient massivement. ●

CHRISTIAN CARPENTIER



Décodage

« Ces résultats sont assez nets ! »

Pourquoi avoir commandé ce sondage? *« Tout simplement pour vérifier que les textes que nous préparions étaient bien en phase avec les attentes de la population wallonne »*, reconnaît d'emblée le chef de groupe MR au Parlement wallon, Pierre-Yves Jeholet. *« Et ces résultats me semblent assez nets! Qui plus est, on dit toujours qu'il y a des différences de perception entre Flamands et Wallons sur les grands enjeux. Ce n'est clairement pas le cas ici! »*

« PERSONNE NE DOIT RESTER »

Les propositions de neutralité ne visent pas les fonctionnaires régionaux, mais ceux du niveau local. *« Pour les régionaux, nous avons déjà mené le débat au Parlement. Le ministre Christophe Lacroix s'était alors dit sensible à cette neutralité, promettant de l'intégrer dans une réforme de la fonction publique plus vaste. Je lui dis à présent : allez-y, dépêchez-vous! »*

« Nous, en attendant, nous élargissons le débat aux mandataires exécutifs locaux – comme les bourgmestres et échevins – ainsi qu'à tous les fonctionnaires du niveau local ».

Ici, il n'est plus seulement question de ceux qui sont en contact avec le public et pourraient l'indisposer, si pas le choquer. *« Nous tenons compte de la réalité du terrain »*, justifie M. Jeholet. *« Dans les petites entités, la séparation entre ceux qui ont ou pas des contacts avec le public n'est pas toujours très nette, le personnel est mobile, raison pour laquelle le texte se propose de globaliser les choses. »*

L'engagement au respect des valeurs lui tient également à cœur. *« On ne force personne à rester chez nous »,* plaide le bourgmestre de Herve. *« S'intégrer, c'est obtenir des droits mais aussi hériter de devoirs. Et notamment celui de respecter les valeurs qui sont les nôtres. Si quelqu'un n'a pas envie de le faire, cela pose un problème. »* Cette obligation de déclaration vise l'ensemble de la population. *« Mais on sait évidemment qui on vise. Je la verrais par exemple bien être intégrée dans le parcours d'intégration, pour les personnes qui sont obligées de le suivre. C'est à mes yeux un élément important. »* ●

CH. C.

Des obligations concrètes

Ce sont deux propositions de résolution, qu'une série de députés wallons du MR ont déposées sous la houlette de leur chef de groupe, Pierre-Yves Jeholet. La première concerne les mandataires d'exécutifs locaux, bourgmestres et échevins en tête. Le texte enjoint le gouvernement à les *« sensibiliser »* dans un premier temps à l'importance de la neutralité. Puis de *« réfléchir aux dispositions qui*

pourraient être prises » pour leur interdire tout signe religieux ou philosophique ostentatoire.

Le second texte, pour sa part, concerne les fonctionnaires des communes, des provinces, des intercommunales ou des CPAS. La neutralité y est également le maître mot. *« Refuser cette réflexion ne participerait qu'à entretenir les incompréhensions et les*

peurs mutuelles », justifient notamment les libéraux francophones. Qui poursuivent : *« Il appartient aux mandataires publics de poser des choix de société clairs et de participer concrètement à leur mise en œuvre ».*

Leur proposition de résolution estime notamment que *« l'agent doit veiller à respecter le principe d'égalité entre collègues et face aux usagers ».*

Mais aussi qu'il est *« difficile, voire impossible »* d'organiser *« de manière certaine et absolue que les agents publics autorisés à extérioriser leurs convictions ne soient jamais en contact avec le public. »* Et qu'il faut donc, ici aussi, *« réfléchir aux dispositions qui pourraient être prises »* pour interdire le port de tout signe ostentatoire à l'ensemble des agents du niveau local. ●

CH. C.